MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 13136 du 3 mai 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la région de gendarmerie de Bretagne

NOR : INTJ2111915S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 36253 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032332S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juin 2021 :

Boëffard	Marinella	NIGEND :	152 290

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2021 :

Condette	Stéphane	NIGEND :	166 738
Pinault	Sébastien	NIGEND :	175 293

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2021 :

Péronnet	Cécile	NIGEND :	234 089
Comiti	Audrey	NIGEND :	320 953
Théault	Nicolas	NIGEND :	220 884
Gicquel	Yannick	NIGEND :	154 381

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2021 :

Le Beller	Julie	NIGEND :	322 362
Canivet	Claire	NIGEND :	318 279
Robic	Anthony	NIGEND :	240 903
Grolet	Hélène	NIGEND :	378 932
Tabourin	Ronan	NIGEND :	350 888
Landais	Maxie	NIGEND :	338 628
Imbault	Gabriel	NIGEND :	342 005
Hamon	Gwénaël	NIGEND :	273 586

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2021.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest,
P. Sauvegrain